



Le Groupe
Conseil communal
Ville de Namur

Inscription d'un point complémentaire – Conseil communal du 27 mai 2025

Madame la Bourgmestre ff,
Madame la Directrice générale,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et du règlement d'ordre intérieur, je sollicite l'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil communal du 27 mai 2025, le point suivant :

« Gaspillage énergétique des bâtiments communaux »

Monsieur le Président,
Madame la Bourgmestre ff,
Mesdames et messieurs les membres du Collège communal,

Lors d'une récente location de la Bourse pour un événement politique, nous avons été confrontés à un souci de chauffage : le système fonctionnait à pleine puissance, rendant la salle difficilement supportable pour le public. Une fois le chauffage coupé, la température est tombée brutalement, nous forçant à l'allumer de nouveau tout en ouvrant des fenêtres pour ventiler. Ce dysfonctionnement, qui semble connu depuis plusieurs années, interroge.

Il m'a été rapporté que le système de régulation thermique de ce bâtiment, propriété de la Ville, ne fonctionnerait plus correctement et ce depuis plusieurs années. J'ai interpellé à ce sujet l'Échevin Tanguy Aupart par courriel. Il m'a été confirmé en réponse que le système de régulation thermique de la Bourse est actuellement défectueux et qu'un budget études et travaux est prévu mais pourrait être reporté en 2026 au vu de la charge de travail actuelle.

Au-delà de cet incident ponctuel, cette situation invite à une réflexion plus large sur l'état des infrastructures communales namuroises, particulièrement en ce qui concerne leur performance énergétique et la régulation thermique. D'autant plus que la Ville s'est engagée dans un **Plan Air Climat Énergie**, adopté pour répondre aux objectifs de neutralité carbone et d'efficacité énergétique fixés aux niveaux régional, fédéral et européen.

Ce plan prévoit, entre autres, des actions en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics, de lutte contre le gaspillage énergétique, d'optimisation des systèmes de chauffage et de sensibilisation des usagers.

En conséquence, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Dans le cadre du Plan Air Climat Énergie, des audits énergétiques systématiques ont-ils été réalisés sur l'ensemble des bâtiments publics communaux ? Quels en sont les résultats prioritaires et les échéances prévues ?
- Parmi les bâtiments communaux, quels sont ceux ayant déjà fait l'objet d'interventions concrètes pour améliorer la régulation thermique et réduire leur empreinte énergétique ?
- Quelles mesures sont prises pour garantir que les bâtiments récemment rénovés ou encore à rénover soient équipés de systèmes de chauffage intelligents, permettant une modulation automatique et économe de la température ?
- La Ville prévoit-elle un accompagnement ou une formation spécifique pour les usagers (agents communaux, associations locataires, public) afin d'optimiser l'usage énergétique de ces bâtiments ?
- Enfin, le Collège envisage-t-il de publier un tableau de bord ou un outil de suivi public pour rendre compte de l'avancée des engagements pris dans le cadre du Plan Air Climat Énergie, notamment en ce qui concerne les bâtiments publics ?

Je vous remercie pour les réponses.

Eliane TILLIEUX
Conseillère communale